



OEQ

Le bulletin  
de l'Ordre des  
ergothérapeutes du Québec

# express

Volume X, n° 4 – Août 1999

## ■ Mot de la directrice générale ■

### Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

LES MEMBRES de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à Montréal.

DATE : Jeudi 23 septembre 1999

HEURE : 19 h

LIEU : Radisson Hôtel  
des Gouverneurs  
Salon Saint-Charles  
777, rue Université, Montréal  
(Métro Bonaventure)

Pour obtenir un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 septembre 1998, veuillez vous adresser au siège social de l'Ordre au numéro suivant : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778.

Les rapports des principaux comités sont publiés dans le rapport annuel de l'OEQ qui vous est transmis dans cet envoi.

Nous comptons sur votre présence et espérons vous y rencontrer en grand nombre! ■

Christiane-L. Charbonneau  
directrice générale et secrétaire

#### Ordre du jour

1. Constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle – 17 septembre 1998
4. Rapport d'élection
5. Rapport annuel de la présidente
6. Rapport annuel de la secrétaire
7. Rapport annuel de la trésorière
  - 7.1 États financiers 1998-1999
  - 7.2 Prévisions budgétaires 1999-2000
  - 7.3 Cotation annuelle 2000-2001 (aucune augmentation proposée)
8. Dépôt des rapports des comités
9. Nomination des vérificateurs
10. Divers
11. Clôture de l'assemblée

N.B. Veuillez communiquer avec le siège social de l'Ordre au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée si vous désirez faire inscrire un sujet qui n'apparaît pas à cet ordre du jour.

### Les régions centre et Québec ont de nouveaux administrateurs

LORS de sa réunion du 18 juin dernier, le Bureau de l'Ordre a nommé deux nouveaux administrateurs pour un terme de trois ans. José Lortie, ergothérapeute au CLSC/CHSLD de la MRC Desjardins représentera la région de Québec et Lise Lafleur, ergothérapeute au Centre de réadaptation Estrie inc. (CREI) celle de la région Centre.

Au cours de cette même réunion, le Bureau a procédé à l'élection des membres du Comité administratif pour l'année 1999-2000. Il s'agit de :

- Johanne Mathon, vice-présidente
- Christiane Morin, trésorière
- Nancy Magnan, administratrice
- Donald Petit, administrateur nommé par l'Office des professions du Québec.

À titre de présidente de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, Françoise Rollin-Gagnon est d'office membre et présidente de ce comité. ■

## SOMMAIRE

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ...	1
Assemblée générale annuelle .....	1
Les régions Centre et Québec ont de nouveaux administrateurs .....	1
ÉCHOS DE L'ORDRE	
Nouvelles des comités et sous-comités .....	1-2
Révision des normes de compétence professionnelle .....	2
La première édition du Défi Ricon... une course pas banale! .....	3
Inspection professionnelle .....	3
Appel de candidatures	
• Bourse de recherche Anne Lang Étienne .....	3
L'ORDRE TRAVAILLE POUR VOUS	
Transfert du programme des aides techniques de l'OPHQ vers le réseau de la santé et des services sociaux et la RAMQ .....	4
Tournée provinciale de la présidente à l'automne 1999 .....	4
Association des femmes diplômées universitaires (AFDU) .....	5
L'Ordre se prononce sur l'organisation des services de réadaptation en Estrie ...	5
Loi sur l'assurance automobile du Québec : une soirée d'information .....	5
ÉCHOS DES MEMBRES	
Nouvelles des regroupements .....	6
Avis de radiation .....	6
Nouvelles des membres .....	6
Bienvenue à la relève .....	7
VOS QUESTIONS... NOS RÉPONSES ...	7
RESSOURCES EXPRESS .....	7
EN DIRECT DU GOUVERNEMENT .....	7
FORMATION CONTINUE .....	8

## ■ Échos de l'Ordre ■

### Nouvelles des comités et sous-comités

#### ■ Comité de la semaine de l'ergothérapie 1999

##### Que faites-vous du 25 au 31 octobre 1999?

Dans un petit peu plus de deux mois aura lieu la Semaine de l'ergothérapie. Pour ceux et celles qui veulent y participer, il est plus que temps de penser à vos projets et de nous les soumettre sans tarder.

Comme nous le disions dans le numéro de juin dernier, la Semaine de l'ergothérapie est une activité importante pour la visibilité de notre profession. Son succès repose donc sur une grande participation des ergothérapeutes partout en province. Nous avons déjà reçu un certain nombre de confirmations mais nous avons besoin de plus de volontaires si nous voulons dépasser le nombre des 46 kiosques tenus en 1998.

L'objectif visé est d'atteindre le grand public. Ce dernier peut être rejoint par le biais de kiosques situés dans des lieux publics ou, à l'aide d'un partenariat avec des organismes communautaires, dans des lieux de rencontre fréquentés par certains groupes visés (par exemple : les clubs de l'âge d'or, les groupes de soutien aux parents qui ont des enfants autistes, les maisons de transition pour les personnes

ayant des incapacités psychosociales...) Bref, vous avez le choix de l'endroit de votre emplacement.

Du matériel produit par le comité central est en préparation et sera mis à la disposition de tous les organisateurs de kiosques. Nous vous rappelons que le thème principal véhiculé sera « **Simplifier son quotidien pour une meilleure qualité de vie** ». De plus, il est possible que les ergothérapeutes du Québec puissent acheter du matériel promotionnel **directement de l'ACE** (crayons,

ballons etc.). Pour plus de détails, vous pouvez rejoindre les bureaux de l'ACE au : 1 800 434-2268.

Comme nous savons que la période estivale perturbe bien souvent les horaires, nous avons reporté la date butoir de réponse au **20 août prochain**. Si vous désirez vous joindre à nous pour la tenue d'activités spéciales lors de la Semaine de l'ergothérapie 1999, nous vous demandons de remplir le coupon ci-dessous et de nous le retourner le plus rapidement possible

- par télécopie au : (514) 844-0478
- par la poste à : l'OEQ, à l'attention de Johanne Brien, Responsable des communications, 2021 avenue Union, bureau 920, Montréal, Québec, H3A 2S9
- par téléphone au : (514) 844-5778 ■

Ann-Marie Léporé, erg.

#### SEMAINE DE L'ERGOTHÉRAPIE 1999

##### Je participerai à la tenue d'un kiosque dans ma région

Nom : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Télécopieur : \_\_\_\_\_

Courrier électronique : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Région : \_\_\_\_\_ Endroit du kiosque : \_\_\_\_\_

Organisme ciblé : \_\_\_\_\_



D'où vient-elle, où va-t-elle?  
Congrès de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec  
9-10 JUIN 2000 • TROIS-RIVIÈRES

À suivre...

# Révision des normes de compétence professionnelle

EN décembre dernier, nous vous informions que le nouveau comité sur les pratiques professionnelles avait entamé des travaux visant la révision du *Guide de pratique de l'ergothérapeute* (1993). Ces travaux étaient rendus nécessaires compte tenu de l'évolution de la profession elle-même ainsi que de celle des pratiques professionnelles au cours des dernières années. Les ententes de mobilité de la main-d'œuvre et la mondialisation des marchés ne sont pas étrangères à l'intérêt de l'Ordre d'entreprendre cette réflexion. L'élaboration des normes de compétence professionnelle des ergothérapeutes est une démarche entreprise par les ordres professionnels et les autres organismes de régle-

mentation, partout au Canada et aux États-Unis. L'Ordre vise à travailler ce dossier en maintenant une liaison avec ceux-ci afin de favoriser la reconnaissance internationale des compétences des ergothérapeutes québécois.

Plus spécifiquement chez nous, l'éclatement des structures administratives dans le réseau public, le développement des services d'ergothérapie dans le secteur privé ou dans des secteurs d'activités non traditionnels, ainsi que l'exercice professionnel de plus en plus autonome qui découle de ces situations font en sorte que l'ergothérapeute doit maîtriser toujours davantage d'habiletés professionnelles. L'ergothérapeute doit posséder et

exploiter un ensemble de compétences pour lesquelles il est redevable à ses clients, au public, à ses pairs et à sa profession. Ces multiples compétences font appel à ses connaissances, ses habiletés, son jugement et son intégrité, applicables tant au processus clinique qu'à l'administration de sa pratique. Certaines compétences sont directement reliées à la profession (ensemble de savoir, de savoir-faire et de savoir-être), alors que d'autres sont davantage en lien avec des exigences requises de tout intervenant (savoir-être, aptitudes, comportements).

## ➤ Le comité et ses objectifs

Pour identifier ces compétences et en déterminer les standards, l'Ordre s'est adjoint sept ergothérapeutes d'expérience, reconnus par leurs pairs dans leur secteur d'activités spécifique : soins de longue durée ou réadaptation, santé mentale ou santé physique, pédiatrie ou gériatrie, secteur privé ou secteur public, cliniciens ou gestionnaires. La mise en commun de la vision de la profession et de l'expérience de ces ergothérapeutes est certainement une garantie de succès de la démarche entreprise, laquelle vise à refléter la réalité et les exigences de la pratique de l'ergothérapie.

Pour le comité, la toute première étape de ce processus a été de choisir l'approche avec laquelle la pratique de l'ergothérapie serait étudiée. Pourquoi et comment évaluer la compétence? La deuxième étape qui vient d'être franchie par le comité est celle de l'identification des compétences génériques et des compétences spécifiques ainsi que de l'élaboration des critères qui permettront de vérifier le degré d'atteinte des standards de ces compétences.

Nous exposons ci-dessous les tenants et les aboutissants de ces deux premières étapes de réflexion. Lors de la tournée régionale de la présidente à l'automne prochain (voir détails plus loin dans l'Express), des échanges sur l'approche, voire même sur les valeurs professionnelles attachées à ces compétences et le degré de tolérance que vous, ergothérapeutes, avez envers celles-ci pourront être menés. Par la suite, le comité poursuivra ses travaux en vue de définir précisément les éléments observables de ces compétences et le seuil de performance professionnelle attendu envers chacune d'entre elles.

## ➤ Pourquoi évaluer la compétence?

Le système professionnel auquel nous appartenons vise à assurer la protection de l'intérêt public en regard des services professionnels dispensés. Les ordres professionnels ont l'obligation de s'assurer de la compétence de leurs membres lors de leur admission et tout au long de leur vie professionnelle active. À lui seul, le programme de surveillance générale de l'exercice professionnel remplit une part importante de ce mandat.

## ➤ Comment évaluer la compétence?

Il existe différents modèles d'évaluation, le modèle fondé sur la mesure étant certes le plus connu (pointage, pourcentage). La limite de ce modèle est qu'il n'indique pas où sont les manquements, ni si ces manquements sont des éléments essentiels pour assurer la compétence d'une personne.

Par ailleurs, le modèle fondé sur les standards permet la différenciation et le classement des compétences en fonction de critères bien identifiés qui touchent les aspects courants de la pratique et qui sont en harmonie avec les valeurs de la profession. Le seuil de performance professionnelle attendu et le degré d'atteinte pour chacun de ces standards sont ensuite mis en relation.

L'instrument d'évaluation de la compétence professionnelle découlant de cette approche par standard est donc un outil de dépistage. Il vise à s'assurer que les ergothérapeutes ont une pratique conforme aux standards de la profession et à dépister les individus qui y dérogent afin de les amener à corriger leur pratique professionnelle. Il vise également à fournir aux ergothérapeutes un cadre décisionnel en fonction du code de déontologie, des besoins de leurs clients ainsi que des limites des ressources.

## ➤ Quelles sont ces compétences professionnelles?

Les compétences professionnelles attendues de tous les ergothérapeutes sont les mêmes, peu importe le rôle qu'ils assument, peu importe le contexte dans lequel ils exercent l'ergothérapie. Les obligations et les responsabilités inhérentes à l'exercice de la profession sont similaires alors que l'application des règlements, des normes et des lignes directrices doit être pertinente au domaine dans lequel l'ergothérapeute exerce sa profession. Cliniciens, consultants, gestionnaires, enseignants ou chercheurs, secteur public ou secteur privé, tous les ergothérapeutes sont assujettis à ces normes. Trois grands domaines de compétence ressortent, pour lesquels différents critères sont évalués.

- S'acquitter avec intégrité de ses différentes obligations professionnelles, notamment : mise à jour de ses connaissances et habiletés; qualité des services; administration adéquate de sa pratique professionnelle.
- Démontrer ses connaissances, ses habiletés et son jugement dans toutes les situations de sa pratique professionnelle, notamment : rôles, responsabilités et limites de l'ergothérapeute; connaissances des lois, règlements, normes et obligations en général et de façon spécifique à son champ d'exercice; cueillette, analyse, synthèse et transmission des informations au client et à d'autres intervenants ou partenaires.

## Nouvelles des comités et sous-comités

### ■ Congrès 2000

Quatre ans après le dernier congrès de l'OEQ, voilà qu'au début du nouveau millénaire se présente l'occasion de se retrouver entre ergothérapeutes. Le Congrès de juin 2000 est une occasion unique d'entendre nos collègues exposer leurs découvertes, leurs travaux ou encore de débattre les sujets d'actualité de notre profession et ce, quel que soit notre milieu de pratique.

- ❖ Vous connaissez quelqu'un qui aborde la profession d'une façon intéressante?
- ❖ Vous savez qu'un ou qu'une collègue s'illustre par ses travaux de recherche?
- ❖ La créativité d'un ergothérapeute mérite qu'on l'écoute?
- ❖ Vous avez des choses à partager avec vos confrères et consœurs?

### Voici l'occasion rêvée!

En effet, le prochain congrès se veut interactif. Il s'agit d'une occasion unique pour amorcer une réflexion sur la pratique de l'ergothérapie au tournant du siècle. Cette réflexion s'articulera autour de trois sous-thèmes :

1. Quelle est la place de l'occupation dans la pratique?
2. Que peut-on apprendre de nos histoires de succès?
3. Quelles remises en question s'imposent pour l'avenir?

Ces questions seront abordées par l'intermédiaire de groupes de discussion, d'ateliers, de conférences, de présentations de cas et d'histoires de succès, de communications par affiches et d'une table ronde. Libre à vous de choisir le format qui vous convient afin de faire avancer le débat. Si vos idées débordent des orientations proposées, qu'à cela ne tienne! L'originalité et la créativité ont toujours leur place!

Reconsidérez notre pratique quotidienne en ce début de siècle et de millénaire!

Combinez la recherche et la pratique!	Présentez avec un collègue!
---------------------------------------	-----------------------------

Échangez sur la formation de la relève!

Au plaisir de vous lire et de vous entendre à l'hôtel Delta de Trois-Rivières en juin 2000!

Date limite pour la réception des propositions : 30 septembre 1999. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Geneviève Pépin au numéro suivant : (819) 697-3333 poste 73882.

Le Congrès 2000... à suivre! ■

Marie-Josée St-Pierre, erg.

# Voyager portatif

**Un ultra-léger qui fait le poids!**

- Ultra-léger : seulement 12 lb
- Capacité de levage de 440 lb
- Commande de déclenchement rapide «Quick Releaser» assurant sécurité et simplicité pour l'accrochage et le décrochage
- Le même appareil peut servir dans plusieurs pièces
- Se transporte et se range n'importe où
- Batterie amovible de 24 volts rechargeable en 2 heures
- Garantie complète
- La plus haute qualité à prix accessible

Conçu et fabriqué par le chef de file du lève-patient sur rail au Québec depuis 5 ans.

Distributeurs demandés

2001, rue Tanguay  
Magog (Québec) Canada J1X 5Y5  
**1 800 868-0441**  
Tél. : (819) 868-0441  
Télec. : (819) 868-2249  
Internet: www.bhm-medical.com

## ■ Échos de l'Ordre ■

(Suite de la page 2)

- Recourir à une approche structurée dans la prestation des services fournis au client, notamment : processus d'intervention ergothérapique; relation thérapeutique; réponse efficace aux besoins du client.

Ainsi, on attend de chaque ergothérapeute, personnellement et professionnellement, qu'il assume les responsabilités fondamentales liées à l'exercice de sa profession. On s'attend à ce qu'il soit responsable de ses actes, qu'il soit responsable de maintenir à jour le niveau de connaissances et d'habiletés reliées au domaine dans lequel il exerce et qu'il applique les règlements, le code de déontologie des ergothérapeutes et les normes de l'exercice de la profession pertinents à son champ d'exercice. Quant à l'Ordre, il s'assure que les membres rencontrent les standards de l'exercice de la profession à un niveau acceptable. Il s'assure par le fait même que le public a accès à des services d'ergothérapie de qualité. ■



*D'où vient-elle, où va-t-elle ?*

Congrès de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

9-10 JUIN 2000 • TROIS-RIVIÈRES

*À suivre...*

## La première édition du défi Ricon... une course pas banale !

LE 20 juin dernier avait lieu la première édition d'une course en fauteuil roulant pour personnes non-paraplégiques. L'Association des paraplégiques du Québec (APQ) et la Fondation André Sénéchal, en collaboration avec Ricon Canada inc. (fabricant et fournisseur de produits et services destinés aux personnes à mobilité réduite), ont organisé cette activité non conventionnelle afin de sensibiliser le grand public aux problèmes quotidiens rencontrés par les personnes en fauteuil roulant, l'éveiller à la prudence puisqu'un grand nombre d'accidents à la moelle épinière se produisent l'été et amasser des fonds pour défrayer une ligne 1-800 rendant accessibles les services de l'APQ. Il faut dire que cette ressource est fort utile car, selon Statistique Canada, on dénombre 950 000 personnes au Québec qui vivent avec une limitation.

Sur le magnifique parcours du parc de la Promenade Belrive à Montréal, des équipes de cinq personnes devaient s'affronter dans une course à relais. Le défi des « athlètes » était, non pas au niveau de la vitesse, mais plutôt au niveau de l'endurance, puisque le nombre de tours de piste complétés était comptabilisé.

Le soleil était de la partie et c'est sous le signe de la bonne humeur que s'est déroulée cette journée ponctuée d'activités animées et d'un spectacle d'humour. La « course des célébrités » présidée par Monsieur Pierre Bourque, maire de Montréal, a sonné le départ. Sous les vivats des proches venus les encourager, les participants ont démontré qu'ils avaient du cœur au ventre mais peut-être pas tout à fait les muscles des bras assez endurants pour faire la course sans

peiner! Des participants se sont exclamés « comme cela semble facile quand nous voyons les athlètes paraplégiques à la télévision. Mais c'est pas évident ».

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec était avantageusement représenté. Claudine Auger, Pascaline Éloy, Benoît Major, Esther Letendre, et Véronique Pépin, tous ergothérapeutes, étaient prêts à rouler et ont relevé le défi. Ils ont toutes les raisons du monde d'être fiers puisqu'ils ont terminé la course en quatrième position en complétant seize tours d'une piste qui mesurait un kilomètre. Après une telle performance, personne ne pourra dire que les ergothérapeutes ne sont pas des gens en forme!

Nos cinq « rouleurs » ont tellement apprécié la journée qu'ils sont prêts à recommencer l'année prochaine si l'expérience est renouvelée. ■



Les membres de l'équipe de l'OEQ lors du Défi Ricon 1999 affichent des sourires qui en disent long. De gauche à droite : Claudine Auger, CLSC Pierrefonds, Benoît Major, CLSC Pierrefonds, Pascaline Éloy, Centre de réadaptation Constance Lethbridge, Véronique Pépin, Pavillon St-Joseph et Esther Letendre, Services d'ergothérapie de Montréal.

## Inspection professionnelle

LE COMITÉ d'inspection professionnelle (CIP) a, au 31 mars 1999, complété le cycle annuel du programme de surveillance générale de la profession. Il a également terminé le projet-pilote qui visait la validation d'un nouveau fonctionnement, avec de nouveaux outils. Le rapport annuel, dont vous trouverez un exemplaire dans le présent envoi, fait état du déroulement et des conclusions de ce projet ainsi que des résultats du programme 1998-1999.

Par ailleurs, tel qu'exigé par le Code des professions, un programme de surveillance générale de l'exercice de la profession doit être planifié annuellement par le CIP et diffusé aux membres. Ainsi, le programme de l'année 1999-2000 prévoit que 234 ergothérapeutes seront inspectés, représentant 10 % du nombre des membres de l'Ordre au 31 mars 1999. La sélection est faite en fonction des critères suivants :

### Critères de sélection permanents

- Minimum de 1 an d'expérience professionnelle.
- Minimum de 6 mois dans le milieu ou le secteur d'activité où l'ergothérapeute exerce au moment de l'inspection.
- Inspection précédente depuis plus de 3 ans sauf s'il y a eu changement de fonction ou de secteur d'activité.

### Critères de sélection additionnels pour cette année

- Inspections reportées de l'année 1998-99.
- Ergothérapeutes dont le numéro de permis est « 86... », qui n'ont jamais fait l'objet d'une inspection professionnelle et qui occupaient une fonction clinique au 31 mars 1999.

Le nouveau processus d'inspection professionnelle découlant de la validation du projet-pilote prévoit trois types d'inspection :

- l'inspection sans visite qui rejoindra 234 ergothérapeutes répondant aux critères précédents;
- l'inspection avec visite qui sera déterminée en fonction des résultats obtenus lors de l'inspection sans visite (environ 10 % des inspections sans visite); et
- l'inspection avec visite qui sera déterminée en fonction de situations particulières identifiées par le CIP, le Bureau ou le syndicat de l'Ordre. Actuellement, six inspections de ce type sont prévues.

Suite à l'analyse du dossier professionnel, le CIP transmettra aux ergothérapeutes inspectés des recommandations pertinentes. Quatre inspecteurs procéderont à l'exécution de ce programme, supportés par les sept membres experts du CIP, représentant de multiples secteurs d'activités. ■

Convaincu d'être

bien assuré?

Mieux assuré

Grâce aux avantages du Double contrat (auto et habitation)

Gratuitement pour l'auto : Responsabilité civile augmentée à 1 million \$ • 15 000 \$ d'assurance de personnes en cas d'accident • Jusqu'à 1 500 \$ pour la location d'un véhicule de remplacement \* et 750 \$ pour frais supplémentaires d'hébergement \*.

Pour votre habitation : Rabais additionnel de 5 % sur votre prime.

Appelez :

Montréal : (514) 281-8121 • Québec : (418) 835-6806 • Sans frais : 1 800 363-6344

\* Certaines conditions s'appliquent.



La Sécurité, assurances générales

PREMIER EN ASSURANCE DE GROUPE

### RAPPEL ! RAPPEL ! RAPPEL !

#### Appel de candidatures – bourse de recherche Anne Lang Étienne

CETTE BOURSE annuelle de 1 000 \$ est destinée à un projet de recherche en voie de réalisation présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie et soumis par un (e) ergothérapeute inscrit (e) à un programme d'études de 2<sup>e</sup> ou de 3<sup>e</sup> cycle.

La période de soumission est du 1<sup>er</sup> août au 15 octobre 1999. Le cachet d'oblitération de la poste détermine la validité de la date de la soumission du projet.

Pour de plus amples renseignements concernant les procédures de sélection et les conditions particulières, veuillez consulter l'Ergothérapie Express de juin 1999 ou communiquer avec Louise Guimond, au numéro (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778. ■

## ▪ L'Ordre travaille pour vous ▪

# Transfert du programme des aides techniques de l'OPHQ vers le réseau de la santé et des services sociaux et la RAMQ

DANS le cadre de sa mission de protection du public, l'Ordre a suivi activement le processus de transfert des aides techniques de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) vers le réseau de la santé et des services sociaux, processus qui s'est actualisé le 1<sup>er</sup> octobre dernier. Soucieux de répondre aux besoins des personnes présentant des incapacités, l'Ordre a pris des mesures proactives dans ce dossier, préalablement au transfert effectif des programmes au niveau régional ou à la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Il est utile de rappeler qu'il y a déjà quelques années, l'Ordre avait insisté pour que des ergothérapeutes participent aux multiples tables de travail mises en place par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de préparer des guides de gestion dans le but d'assurer une accessibilité uniforme et une cohérence d'application dans chacune des régions du Québec lors du transfert. La contribution de nombreux ergothérapeutes à ces tables a été significative et nous les en remercions.

À l'automne 1998, l'Ordre cosignait avec des représentants du milieu associatif, soit

la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), une lettre adressée au ministre Jean Rochon dans laquelle il exprimait ses préoccupations et réitérait certains principes devant guider l'implantation de ces programmes sur une base régionale.

Dans un second temps, la Conférence des régies régionales de la santé et des services sociaux du Québec a été saisie des graves problèmes observés dans la gestion du transfert de ce programme et des appréhen-

sions quant à des impacts importants sur l'accessibilité des services à la clientèle, de la même façon que celle-ci avait été compromise au cours des dernières années lors du transfert d'autres programmes de l'OPHQ. Dans le but de contrer les effets négatifs anticipés ou observés, le milieu associatif et l'Ordre ont demandé au MSSS la création de comités régionaux chargés du suivi de l'implantation des guides de gestion, la mise sur pied d'un comité national impliqué dans l'évaluation des programmes ainsi que la nomination d'un représentant ministériel permanent chargé du suivi de la décentralisation des programmes.

Une correspondance assidue avec le MSSS a permis de sensibiliser les autorités gouvernementales sur l'évolution du dossier et en mai 1999, l'Ordre cosignait à nouveau avec le milieu associatif une lettre adressée à la ministre Marois portant à sa connaissance des éléments inquiétants concernant la gratuité et l'universalité du programme. Les cosignataires réitéraient le besoin urgent de la mise en place d'un comité national de consultation et d'évaluation des programmes d'aides visés par l'ensemble des règlements concernant les différentes aides techniques assurées en vertu de la Loi sur l'assurance-maladie, processus auquel les partenaires se disaient intéressés à participer. Nous avons également porté à l'attention de la ministre les conséquences négatives des modifications qu'a entraîné le transfert des programmes d'aides techniques sur l'intégration sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles, plus spécifiquement en ce qui concerne l'attribution des appareils supplantant à une déficience physique.

Les nombreuses démarches de notre organisme dans ce dossier commencent à récolter des dividendes puisque récemment le MSSS informait l'Ordre qu'il mettait en place un comité national de suivi et d'évaluation sur lequel il était invité à siéger. Cette structure de consultation aura pour mandat de s'assurer que par une application uniforme et cohérente, les principes et les modalités énoncés dans les guides de gestion favorisent une accessibilité équitable aux aides techniques sur le territoire québécois. L'Ordre est confiant que ce processus sera une étape cruciale pour assurer le succès de la régionalisation des aides techniques, et ultérieurement, l'autonomie et l'intégration sociale des personnes vivant des situations de handicap. ■

## Tournée provinciale de la présidente à l'automne 1999

- Quelles sont les caractéristiques du système professionnel au Québec?
- Qu'entend-on par le fait que la protection du public soit le principal mandat d'un ordre professionnel?
- Pourquoi appartenir à son ordre professionnel?
- Comment l'OEQ est-il structuré et quel est son fonctionnement interne?
- Quel est le plan d'action de l'OEQ? Quelles sont les priorités en regard des dossiers actuels importants?

C'est dans le but de répondre à ces questions, connaître vos préoccupations et discuter de la révision actuelle du *Guide de pratique de l'ergothérapeute (1993)*, qu'il y aura une tournée dans les différentes régions du Québec, à l'automne prochain. C'est une invitation au dialogue qui vous est lancée. Divers dossiers à caractère professionnel, politique, législatif et administratif seront à l'ordre du jour. À titre indicatif, voici un aperçu des sujets qui alimenteront les discussions :

- > mission et structure de l'OEQ;
- > agenda politique de l'OEQ : comité national de suivi et d'évaluation du transfert des programmes de l'OPHQ, financement des orthèses etc.;
- > normes de compétence professionnelle;
- > réforme du système professionnel;
- > nouvelle réglementation à l'OEQ;
- > divers groupes de travail à l'OEQ : services scolaires, santé mentale, dysphagie etc.;
- > dossiers assurances;
- > plan de communication;
- > dossier de l'Accord sur le commerce intérieur;
- > formation continue;
- > formation clinique des étudiants;
- > Congrès 2000 en juin à Trois-Rivières.

Ce sera une occasion privilégiée d'échanger des informations afin de convenir communément des actions à prendre pour atteindre nos objectifs prioritaires. Soyez des nôtres; faites-nous connaître vos attentes et vos suggestions. L'Ordre valorise ces rencontres pour valider la justesse des orientations adoptées lors de la planification stratégique 1998-2001.

Il nous fait plaisir de vous transmettre d'ores et déjà les dates et lieux de la plupart des rencontres prévues lors de cette tournée provinciale. Malgré tous nos efforts, certains détails logistiques n'étaient pas disponibles lors de l'impression de la présente parution. Nous invitons les ergothérapeutes intéressés à participer à ces discussions à communiquer avec les personnes désignées comme responsable pour chacune des rencontres, ou avec la présidente de l'OEQ, pour toute autre question particulière relative à la tournée. Afin de bien couvrir tout le territoire et de rejoindre le plus grand nombre de milieux, d'autres rencontres sont prévues à Montréal et dans les régions des Laurentides, Lanaudière et Laval à la toute fin de l'automne. Les dates et lieux seront annoncés dans l'*Ergothérapie Express* du mois de novembre. ■

DATE ET HEURE	RÉGION	RESPONSABLE
15 septembre 17h à 19h (à confirmer)	Alma salle à confirmer	Odette Fortin (418) 276-1420
16 septembre en après-midi (à confirmer)	Baie-Comeau salle à confirmer	Claire Gagné (418) 296-5447
17 septembre heure à confirmer	Mont-Joli salle à confirmer	Nadia S. Roy (418) 775-7265
7 octobre 11h à 13h (à confirmer)	Montréal - CHUM Auditorium Mailloux- 6 <sup>e</sup> étage rue Plessis entrée stationnement	Françoise Bernard (514) 281-6000 poste 5827
7 octobre 19h	Montréal - AQEPP Hôtel Crown Plaza 505, rue Sherbrooke Est	Claude Bougie (450) 582-3972
12 octobre 15h30	Sherbrooke Centre de réadaptation Estrie inc. Salle de conférence 68, boul. Jacques-Cartier Nord	Lise Lafleur (819) 346-8411 poste 406
14 octobre 10h	Abitibi Centre de réadaptation La Maison 100, chemin Dr Lemay Rouyn-Noranda	Joane Roberge (819) 782-4661 poste 3234
20 octobre 19h	Trois-Rivières CLSC Les Forges 500, rue St-Georges salle 1819	Chantal Pinard (819) 379-7131 poste 561 Nathalie Garon (819) 379-7131 poste 262
21 octobre 19h	Drummondville C.H. Ste-Croix salle 2412 570, rue Hériot	Élise Phaneuf (819) 477-5843
26 octobre 18h30	Outaouais - Hull C.H. Pierre Janet Grand Salon 20, rue Pharand	Nancy Magnan (819) 246-0042
27 octobre 19h	Montréal - Brossard C.L.S.C. Samuel de Champlain 5811, boul. Taschereau	Isabelle Émond (450) 646-3156 poste 440 (à compter du 30 août)
28 octobre 9h	Valleyfield C.H. du Suroît Service d'ergothérapie 150, rue St-Thomas	GINETTE BIRON (450) 371-9925 poste 2294
2 novembre 15h30	Québec C.H. Robert-Giffard salle Adéline Gauvin J1636 2601, chemin de la Canardière	Susan Sutton (418) 663-5000 poste 6046
2 novembre 19h	Lévis CLSC Desjardins salle 402 15, rue de L'Arsenal	José Lortie (418) 835-3400
3 novembre en avant-midi heure à déterminer	Charlevoix salle à confirmer poste 2085	Josée Ricard (418) 435-5150
3 novembre 19h	Beauceville Ouest CHSLD de Beauce site Beauceville 253, Côte de l'Hôpital, salle 3	Nicole Turcotte (418) 774-3304 poste 2713



*D'où vient-elle, où va-t-elle ?*

Congrès de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec

9-10 JUIN 2000 • TROIS-RIVIÈRES

*À suivre...*

▪ **L'Ordre travaille pour vous** ▪

## Association des femmes diplômées universitaires (AFDU)

L'ASSOCIATION des femmes diplômées des universités, AFDU (Montréal), vient de fêter son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Au cours d'une réception qui s'est tenue au Club Saint-Denis, sous la présidence d'honneur du Lieutenant-gouverneur du Québec, l'Honorable Lise Thibault, ses réalisations furent soulignées sous le thème « NOTRE HÉRITAGE : UN TREMPIN POUR DEMAIN ».

Depuis le 28 mai 1949, l'AFDU-Montréal regroupe en réseau des universitaires de toute origine dont l'intérêt est de promouvoir l'avancement et l'épanouissement de la femme par les études supérieures et la recherche, et de favoriser l'utilisation de l'expertise des femmes graduées d'université pour effectuer le changement dans des causes à retombées sociales et publiques. Elle est affiliée à la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités (FCFDU), qui compte 128 associations au Canada, de même qu'à la Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU), laquelle regroupe les fédérations des 67 pays membres.

Aux niveaux local, national et international, les membres adhèrent aux mêmes objectifs axés sur l'amélioration du statut de la population féminine. Ces objectifs sont plus actuels que jamais car il faut souligner que les problèmes dans le monde font réaliser que le travail des femmes est loin d'être terminé. C'est en ce sens que l'UNESCO vient de proclamer l'an 2000 comme l'année internationale de la culture de la paix tel que l'a fait ressortir la conférencière invitée Madame Ndèye Fall, représentante pour UNESCO Canada.

La FCFDU assure la gestion de bourses d'études totalisant environ 35 000 \$ annuellement pour le Canada. Comme nous le mentionnait Madame Françoise Poirier, ergothérapeute et présidente de l'AFDU (Montréal), la ressource est très intéressante mais n'est pas très publicisée. S'adressant à des candidates poursuivant des études au niveau de la maîtrise et du doctorat, ces bourses sont allouées au mérite. Bien qu'il n'y ait aucune limitation quant à la spécialité, les sujets qui concernent les femmes sont privilégiés.

On peut obtenir des informations additionnelles en s'adressant à l'Association des femmes diplômées des universités (Montréal), Pavillon 3744 Jean-Brillant, bureau 330-04, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale A, Montréal (Québec), H3C 3J7 ou en téléphonant au : (514) 343-6874. On peut aussi visiter les sites suivants sur Internet : FÉDÉRATION CANADIENNE DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS : <http://www.cfuw.ca/> et FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES FEMMES DIPLÔMÉES DES UNIVERSITÉS : <http://www.ifuw.org> ■

# L'ordre se prononce sur l'organisation des services de réadaptation en Estrie

INVITÉ par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie à participer à la démarche de révision de l'organisation du continuum de services aux personnes présentant une déficience physique ou des incapacités temporaires, l'Ordre a fait connaître sa position dans un mémoire déposé en juin dernier. Convaincu de l'importance capitale et des mérites de la réadaptation dans le cadre des objectifs visés par la transformation du réseau, l'Ordre a insisté sur les contraintes présentes dans l'organisation des services, contraintes provoquées par le contexte économique difficile des dernières années et par l'impact sur les services ergothérapeutiques créé par le virage ambulatoire.

Dans ce mémoire, l'Ordre a exprimé ses préoccupations concernant la nécessité de définir des mandats clairs pour les différents types d'établissements, de spécifier la place occupée par les cliniques privées et les organismes communautaires dans le réseau de santé et de préciser davantage le modèle d'organisation des services pour la clientèle gériatrique, la clientèle avec déficits sensoriels et la clientèle enfance-jeunesse.

De plus, l'Ordre a insisté sur la réelle nécessité que des programmes de promotion de la santé et de prévention soient mis en place auprès de la population de l'Estrie. En ce sens, il recommande que des enveloppes budgétaires soient protégées pour l'atteinte d'objectifs liés à ces secteurs. L'Ordre a également demandé que des cliniciens de différentes disciplines, œuvrant au sein d'équipes multidisciplinaires de réadaptation, soient recrutés pour siéger au comité stratégique d'implantation qui doit être mis en place suite à la révision en cours.

Finalement, l'Ordre a mis l'emphase sur l'importance que revêt la contribution des ressources humaines en tant que moteur d'une action concertée auprès des clientèles. Rappelant les récentes priorités ministérielles de revalorisation du rôle des professionnels, il a insisté pour qu'une allocation juste de ressources humaines et financières

soit effectuée pour assurer l'octroi de services de qualité à la population ainsi que le maintien des compétences, la recherche et la formation clinique des étudiants. L'Ordre a également apporté plusieurs suggestions dans le but d'assurer une adéquation optimale entre l'offre et la demande pour les services d'ergothérapie en Estrie. ■

## Loi sur l'assurance automobile : une soirée d'information

VOUS êtes chaleureusement invités à participer à une soirée d'information qui se tiendra mardi, le 19 octobre 1999, de 19 h à 21 h 30, à l'Auditorium Charles-U. Letourneau de l'Institut de réadaptation de Montréal, au 6300, rue Darlington, à Montréal. Cette soirée portera sur la Loi sur l'assurance automobile du Québec et les obligations professionnelles qui peuvent en découler ou y être associées. La soirée sera divisée en trois blocs distincts de 45 minutes.

En premier lieu, les représentants de l'Ordre feront part de considérations éthiques et professionnelles relatives à l'exercice de la pratique des ergothérapeutes auprès des clientèles indemnisées par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). La présentation visera à répondre à de nombreuses questions et points soumis régulièrement à l'Ordre tels que : l'identification du client, la tenue de dossiers, les enjeux éthiques, la transmission d'informations aux clients, la connaissance des voies à suivre pour répondre à l'ensemble des besoins de la clientèle etc.

Par la suite, une ergothérapeute œuvrant à la SAAQ nous présentera le régime ainsi que les politiques et programmes offerts par la SAAQ, traitera des aspects légaux et des normes à suivre dans l'octroi des services, parlera des attentes de la SAAQ envers les intervenants ainsi que des perspectives futures et de l'arrimage des services avec le secteur privé.

Afin de rendre cette réunion la plus informative possible, les participants auront en clôture de la soirée la possibilité de poser des questions aux différents intervenants.

Les places étant limitées, vous êtes priés de vous inscrire auprès de France Guimond, à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, en composant le : (514) 844-5778 ou 1 800 265-5778.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre à cette activité. ■

ERGOTHÉRAPEUTES

une force en mouvement

SYNDICAT DES ERGOTHÉRAPEUTES DU QUÉBEC POUR NOUS REJOINDRE COMPOSEZ LE (514) 521-4469

## Nouvelles des regroupements

LE REGROUPEMENT des ergothérapeutes en gériatrie active du Grand Montréal existe déjà depuis plusieurs années. Ses objectifs sont l'accès à l'information, le partage de l'expertise, la formation continue, l'innovation et le raffinement des interventions.

Le regroupement se réunit dans les différents milieux cliniques de la région. Ces rencontres ont lieu le jeudi à 13 h 30. Voici le calendrier pour 1999-2000 ainsi que les noms des personnes responsables :

23 septembre 1999 . . . Julie Boucher  
2 décembre 1999 . . . Françoise Houle  
3 février 2000 . . . Chantal Bleau  
4 mai 2000 . . . Françoise Houle

Nous vous demandons de confirmer votre présence au moins une semaine à l'avance à la responsable de la réunion. Vous pouvez communiquer avec **Françoise Houle** ou **Julie Boucher** à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal au (514) 338-2237 et **Chantal Bleau** au Centre hospitalier Angrignon (Pavillon Verdun) au (514) 765-8121, local 3470.

S'il y a des sujets qui vous intéressent et dont vous aimeriez discuter, n'hésitez pas à communiquer avec les responsables du groupe. Toutes les idées sont les bienvenues.

Le jeudi 30 septembre 1999, de 13h30 à 16h30, à l'Institut universitaire gériatrique de Montréal (Pavillon Côte-des-Neiges), 4565, chemin Queen Mary, Montréal, aura lieu une rencontre du regroupement des ergothérapeutes en soins de longue durée. En plus des affaires administratives courantes, vous pourrez assister à une conférence comportant trois volets placés sous le thème général « Les comportements perturbateurs ». **Nathalie Breault**, **Geneviève Frappier** et **Stéphanie Laurin**, ergothérapeutes, seront les conférencières. Les personnes intéressées doivent confirmer leur présence par té-

lécopieur au (450) 682-6129, avant le 27 septembre 1999.

Le regroupement des ergothérapeutes en CLSC de la région de l'Outaouais (RECO) existe depuis 1991 et se rencontre deux fois l'an soit au printemps (avril) et à l'automne (semaine de l'ergothérapie). Pour plus de renseignements, communiquez avec **Sylvain Garneau**, CLSC domaine des Forestiers au (819) 463-2604, **Danièle Leroux**, CLSC/CHSLD de Gatineau et CLSC Le Moulin au (819) 561-2001, poste 4046 ou **Marie-Anne Massé**, CLSC de Hull et CLSC de la Petite-Nation au (819) 983-7346, poste 389.

Les réunions du regroupement des ergothérapeutes en santé mentale de la grande région métropolitaine reprendront à l'automne prochain. Le calendrier des réunions est le suivant : 14 septembre ; 14 octobre ; 9 novembre ; 9 décembre 1999 et 11 janvier 2000. La réunion du 14 septembre aura lieu au pavillon principal de l'Hôpital Général de Montréal, à la salle d'ergothérapie, au 4<sup>e</sup> étage Est, local A4-148. L'endroit des réunions subséquentes sera déterminé à cette même réunion. Pour toute information supplémentaire ou pour confirmer les lieux de rencontre, veuillez composer le (514) 937-6011, poste 2614 pour **Brigitte Gingras** ou poste 4776 pour **Nicole Julien**.

Le RESP-03-12 est le regroupement des ergothérapeutes en santé physique des régions de Québec et Chaudières-Appalaches. Ce regroupement existe depuis 1993 et son mandat est de permettre le partage des expertises particulières, favoriser la communication interétablissements, transmettre l'information provenant des différents milieux. Des rencontres ont lieu de trois à quatre fois par année. La prochaine aura lieu mercredi le 15 septembre 1999, de 13 h à 16 h, au Centre hospitalier Robert-Giffard (local G-1221). Pour information, vous pouvez communiquer avec Susan Sutton, service de réadaptation fonctionnelle du Centre hospitalier Robert-Giffard au (418) 663-5000 poste 6137. Bienvenue à tous. ■

## Avis de radiation

Conformément aux dispositions législatives, les personnes suivantes ont été radiées du tableau des membres pour non-paiement de la cotisation pour l'année 1999-2000. Ces personnes ont peut-être régularisé leur situation depuis l'impression du présent document, aussi nous vous invitons à en faire la vérification auprès de l'OEQ.

Anastasopoulos, Maria	92-001	Khosravi-Djam, Ladan	96-170
Bacoyannis, Dimitra	98-081	Kossowski, Alexandra	96-096
Baillargeon, Martine	89-086	Labelle, Brian	92-132
Baribeau, Lise	75-003	Labonté, Lise	73-030
Beaudet, Lyse	76-004	Lacroix, Joanne	81-033
Beaudoin, Johanne	75-041	Lacroix, Josée	94-028
Beaudoin, Sylvain	80-058	Lafrenière, Doris	90-021
Beaudry, Isabelle	91-040	Langlois, Erik	89-107
Beaulieu, Caroline	93-005	Laprise, Stéphanie	96-177
Bédard, Martine	84-004	Lattas, Mary	93-086
Benoît, Louise	87-035	Lebœuf, Marie-Claude	88-082
Bergeron, Aline	97-163	Léger, Manon	92-139
Bilodeau, Suzie	89-091	Lehrer, Alice	70-012
Bitton, Sylvia	97-178	Lemaire, Josée	93-179
Blanchard, Martine	97-066	Leroux, Danièle	92-071
Blondeau, Joanne	88-068	L'Espérance, Paule	85-104
Bolduc, Hélène	79-008	Litowski, June	91-072
Bolduc, Johanne	92-104	Maillet, Roxanne	97-161
Bottari, Caroline	86-046	Marcoux, Anne-Julie	96-046
Briand, Annie	95-084	Martin, Sylvie	92-033
Bussièrès, Chantal	89-094	Ménard, Claudine	82-040
Campanile, Loredana	85-082	Ménard, Isabelle N.	92-144
Carpintero, Clara	67-002	Mercure, Estelle	89-113
Champagne, Danielle	90-008	Merson, Bonnie	69-004
Chan, Donna	95-019	Nadeau, Mylène	97-104
Charbonneau, Chantale	92-111	Paladino, Filomena	86-003
Charlebois, Ann	91-047	Paquet, Manon	90-027
Chevalier, Marie	83-011	Paquette, Suzanne	90-142
Clément, Annie	94-136	Pellerin, Jean-François	90-085
Côté, Nathalie	90-094	Pellerin, Martine	93-155
Dalcourt, Pierre	86-075	Pencreach-Hamlat, Françoise	93-156
Demers, Geneviève	86-090	Pérodeau, Claude	98-008
Denis, Isabelle	63-004	Perron, Gislaine	74-143
Deschênes, Sonia	84-024	Pettigrew, Astrid	93-047
Di Fruscia, Léonilda	94-071	Poulin, Marie-Noëlle	97-167
Do, Andrée	71-004	Riel, Julie	93-163
Dubois, Josée	93-025	Robitaille, Dominique	86-066
Dufresne, Sandra	90-056	Ross, Isabelle	90-033
Dugas, Alberte	71-014	Rossignol, Julie	92-156
Duquette, Manon	95-034	Rouleau, Anne	95-117
Duquette, Stéphane	96-211	Roy, Nadia	96-066
Emond, Julie	94-076	Seidman, Alanna	97-115
Friedlander, Pat	76-059	Steinmetz, Gabriela	94-104
Gagnon, Dominique	80-015	Strickland, Kathleen	83-081
Giguère, Danielle	88-116	Tassé, Louise	83-090
Gingras, Lucie	81-024	Tessier, Annie	88-045
Giroux, Caroline	91-105	Thibault, Andrée (Sœur)	81-060
Giroux, Dominique	97-026	Thibodeau, Marie-Christine	89-037
Goffart, Isabelle	89-061	Tremblay, Francine	94-052
Goodfellow, Janice	93-076	Tremblay, Isabelle	89-039
Gosselin, Diane	84-101	Tremblay, Nathalie N.J.	96-124
Gosselin, Marie-Hélène	93-181	Trickey, Francine	77-049
Goulet, Violette	67-003	Trottier, Guylaine	88-124
Gratton, Marie-Andrée	74-083	Trudelle, Martine	94-107
Gravel, Sarah	91-020	Vancaenenbroeck, Louise	70-007
Greene, Carolyn	87-097	Vandal, Guylaine	83-072
Guay, Manon	92-022	Voyer, Manon	84-084
Hernandez, Vilma Lucia	90-062	Watt, Marie	63-003
Jacob, Sylvie D.	94-156	Younglai, Andrea	96-128
Jayasekara, Chamila	98-034	Yufe-Israelovitch, Patricia Helen	72-022
Jetchick, Michel	94-208		

### Deux ergothérapeutes font un stage de prospection en Belgique

AU MOMENT où vous lirez ces lignes, Isabelle Bonneau et Marie-Pierre Dufort, ergothérapeutes œuvrant dans le secteur privé, seront à la toute veille de rentrer d'un stage de prospection sur la thérapie de la main dans la communauté française de Belgique.

Cette démarche, en collaboration avec l'Agence Québec-Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse, vise le développement de contacts et d'échanges internationaux avec des thérapeutes possédant une expertise poussée dans la thérapie de la main.

Ce stage est une histoire à suivre car ces ergothérapeutes nous ont mentionné qu'elles planifiaient à leur retour des retombées bien concrètes pour les ergothérapeutes du Québec. Nous vous ferons part de leur bilan et de leurs projets dans le prochain numéro. ■

**ergo**  
**express**

Ordre des ergothérapeutes  
du Québec

2021, av. Union, bureau 920  
Montréal, Québec H3A 2S9  
Téléphone : (514) 844-5778  
ou 1 800 265-5778  
Télécopieur : (514) 844-0478

Rédaction : Johanne Brien,  
Christiane-L. Charbonneau,  
Françoise Rollin-Gagnon,  
Sylvie Salois, Louise Tremblay  
Graphisme : Mardigrade inc.  
Tirage : 2600 exemplaires  
ISSN 1192-0246

PUBLICITÉ

**BRODA**

Pelliculer le nouveau film ci-joint

## ■ Vos questions – nos réponses ■

### La formation de la relève : un défi collectif et une responsabilité individuelle

**A**U COURS des dernières années, le nombre de stagiaires pour lesquels des lieux de stage sont requis en ergothérapie s'est accru, puisqu'un plus grand nombre d'étudiants sont acceptés dans les universités du Québec.

Les milieux universitaires, responsables de l'organisation des stages, sollicitent régulièrement et même parfois avec une certaine insistance, les ergothérapeutes afin d'apporter leur collaboration à cette étape cruciale de la formation des futurs professionnels. Une plus grande disponibilité des superviseurs est requise et ce, il faut bien le souligner, à un moment où déjà chaque ergothérapeute déploie énormément d'énergie, de professionnalisme et de créativité pour trouver des solutions afin de combler les besoins jugés les plus prioritaires dans sa pratique, avec des ressources souvent restreintes par rapport aux besoins à combler.

Au nom de quoi un ergothérapeute accepte-t-il de superviser un étudiant? Il est peu probable que la seule conviction de contribuer à l'avancement de la profession, responsabilité identifiée dans le code de déontologie, soit la source de cette motivation ou de cette décision. Il y a sûrement une fierté professionnelle à être associé à la formation de futurs collègues ainsi qu'une stimulation à partager ses connaissances, à réfléchir sur sa pratique ou à confronter des idées nouvelles qui s'ajoutent au sentiment du « devoir professionnel ».

En plus de cette réalité, c'est une grande invitation à façonner l'avenir de la profession qui vous est personnellement lancée. La vitalité d'une profession est fonction de l'ensemble de ses effectifs, de la solidarité de ses membres, de la qualité des professionnels seniors, du choc des idées ainsi que de la richesse des échanges au sein d'une collectivité. Le moment est particulièrement critique pour accueillir le plus d'étudiants possible au sein des programmes universitaires en ergothérapie. L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (OEQ) a maintes fois décrié la très grande difficulté pour la population québécoise d'accéder aux services d'un ergothérapeute. Non seulement y a-t-il insuffisance de

ressources consenties à l'organisation de tels services, et l'Ordre continuera d'en affirmer la pertinence, mais nous devons reconnaître le fait qu'actuellement, il y a pénurie d'ergothérapeutes aptes à occuper des postes vacants ou qui sont créés. Elles ne sont pas si loin derrière nous ces années où, faute d'ergothérapeutes, de trop nombreux postes disponibles furent fermés par manque de candidats ou furent remplis par d'autres types d'intervenants.

Un étudiant stagiaire sous votre supervision aujourd'hui, en collaboration avec un milieu universitaire, a toutes les chances de devenir un de vos collègues d'ici quelques années. Un ergothérapeute de plus au Québec apportera toutes ses compétences au bénéfice de nos concitoyens et viendra grossir les rangs d'un groupe professionnel rendant des services essentiels à la société.

Il vous est possible de poser un geste concret à court terme, en intégrant à votre pratique la supervision d'un étudiant. Ce geste est porteur d'avenir à moyen et à long terme pour la population et pour l'évolution de la profession. Depuis 25 ans, l'OEQ a certes connu une progression rapide et constante du nombre de ses membres. La vitalité qui caractérise notre profession est fort bien illustrée par le tableau ci-dessous. Cependant, cette tendance doit se poursuivre et même s'intensifier car certains facteurs démographiques et phénomènes sociaux confirment que le besoin des services professionnels en ergothérapie ira en grandissant. Relevons ensemble ce grand défi en positionnant favorablement la profession en continuité avec les pionniers qui ont, eux aussi, cru en chacun de nous. ■

1974-1975	.....	298 membres
1978-1979	.....	399 membres
1983-1984	.....	620 membres
1988-1989	.....	1 032 membres
1993-1994	.....	1 666 membres
1997-1998	.....	2 192 membres
Actuellement	...	2 440 membres
2002	.....	Plus de 3000 membres

### Doit-on conserver nos attestations de formation continue et d'emploi?

**V**OUS ASSISTEZ à un colloque, un congrès ou toute autre activité de formation continue? Assurez-vous de conserver les attestations qui vous sont remises. Ces dernières vous sont demandées notamment lors de l'inspection professionnelle ou lors d'une réinscription au tableau des membres de l'Ordre après avoir fait défaut de vous y inscrire pendant plus de cinq ans. C'est une pratique de plus en plus répandue au Québec, comme ailleurs. En effet, si vous souhaitez obtenir un permis de pratique dans une autre province ou pays, il est fort possible que vous ayez également à soumettre ces pièces justificatives. Parmi les éléments qui peuvent constituer une attestation, mentionnons les suivants : titre et contenu de la formation,

nom de la personne formatrice et titre professionnel, nombre d'heures de formation, année, lieu, organisme dispensateur...

Vous allez travailler à l'extérieur du Québec et vous voulez redevenir membre de l'Ordre par la suite? L'Ordre vous suggère de conserver également vos attestations d'emploi. Ces attestations vous seront demandées lors de votre réinscription au tableau des membres. Parmi les éléments qui peuvent constituer une attestation, mentionnons les suivants : l'établissement ou l'organisme employeur, les fonctions occupées, le milieu ou secteur d'activité, la clientèle ou le programme visé, le nombre d'heures de travail effectuées et la période sur laquelle cette expérience s'étend. ■

## ■ Ressources express ■

### Sclérose en plaques et fatigue

**U**NE ÉQUIPE d'intervenants du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau a rassemblé sous la forme d'une synthèse les résultats de recherches menées à ce jour sur la fatigue. Ce document vise à aider les intervenants à adapter leur approche et leurs interventions auprès de cette clientèle.

Vous pouvez vous procurer *Le point sur la fatigue des personnes atteintes de la sclérose en plaques - 1998* en communiquant avec Gilles Vaillancourt, pht., du programme pour les personnes présentant une pathologie neurologique ou neuromusculaire évolutive au numéro (514) 527-4527. ■

## ■ En direct du gouvernement ■

### Fauteuils roulants payés par la RAMQ

**L**A RÉGIE de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) désire rappeler que les fauteuils roulants à propulsion manuelle et à propulsion motorisée qui sont fournis dans le cadre du programme gouvernemental des appareils suppléant à une déficience physique demeurent la propriété de la Régie et ne peuvent donc être donnés, vendus, échangés ou cédés par la personne qui en a bénéficié et qui ne l'utilise plus. Tous les appareils doivent être retournés dans l'un des établissements publics autorisés par la Régie. ■

### Programme d'adaptation de domicile (PAD)

**L**A SHQ vient de faire paraître les résultats du sondage réalisé en novembre 1998 auprès des bénéficiaires du PAD afin de vérifier si la personne vivant des situations de handicap habite toujours le logement qui a été adapté pour lui venir en aide et de connaître la satisfaction des clientèles qui en ont bénéficié. Ce sondage vient compléter l'analyse du programme effectuée en juin 1998.

Société d'habitation du Québec, (418) 643-7676 ou 1800 463-4315. ■

## ■ Échos des membres ■

### Bienvenue à la relève Août 1999

Arpin, Marie-Lyne	.....	99-004
Aubin, Sylvie	.....	99-014
Benko, Christina	.....	99-025
Caron, Stéphanie L.	.....	98-154
Carr, Nathalie	.....	99-005
Champagne, Annie	.....	99-027
Dahan, Noémie	.....	99-002
Forget, Nancy	.....	99-024
Gaudreault, Julie	.....	99-010
Gaudreault, Karine	.....	99-013
Giguère, Patricia	.....	99-022
Harrisson, Manon	.....	99-001
Langlais, Pascale	.....	99-023
Lavigne, Annie	.....	99-035
Lemay-Brault, Émilie	.....	99-029
Lévesque, Jacinthe	.....	99-006
Lusignan, Sylvain	.....	99-032
Mak, Suzanne	.....	99-020
Paquet, Marie-Andrée	.....	98-155
Périard, Martine	.....	99-028
Prévost, Anne-Patricia	.....	99-021
Prévost-Creosor, Mélissa	.....	95-216
Racine, Véronique	.....	99-041
Raymond, Marie-Hélène	.....	99-030
Richard, Isabelle	.....	99-009
Rodrigues, Erika	.....	99-037
Roy, Isabelle	.....	99-011
Share, Rebecca	.....	99-054
Vachon, Lysianne	.....	99-033
Zhang, Hui	.....	98-152

*Information* Le COQ vous invite à une soirée d'information qui aura lieu au Centre Saint-Pierre, à Montréal, 1212 rue Panet, salle 105, le 26 août prochain à 19h00.



formation  
d'excellence

Le COQ est un collège offrant une formation complète en ostéopathie (médecine manuelle globale) reconnue par le Registre des ostéopathes du Québec, le ROQ. Le programme d'enseignement du COQ vise à la formation de cliniciens prudents, compétents et efficaces.

Le COQ exige comme préalable à l'inscription, l'obtention d'un baccalauréat en science de la santé, en accord avec les critères du ROQ. Pour obtenir plus d'informations, contactez-nous au (514) 384-1271. Visitez également notre site Internet au <http://www.coq.org>.



CENTRE OSTÉOPATHIQUE  
DU QUÉBEC

▪ **Formation continue** ▪

## CALENDRIER DE FORMATION CONTINUE

<b>THÈME</b>	<b>QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE VIEILLISSEMENT</b>	<b>THÈME</b>	<b>LES NOUVEAUX RÉSEAUX : QUAND LA SANTÉ N'EST PAS LE SEUL ENJEU</b>
Organisme	Fédération internationale du vieillissement	Organisme	Neuvième colloque du Réseau de recherche sociopolitique et organisationnelle en santé
Dates et lieu	5 au 9 septembre 1999, Palais des congrès de Montréal	Date et lieu	15 octobre 1999, Pavillon la Laurentienne de l'Université Laval, Ste-Foy
Coûts	Délégués, 395 \$ avant le 15 juillet 1999 et 495 \$ après cette date. Étudiants et personnes accompagnatrices : 200 \$ avant le 15 juillet 1999 et 225 \$ après cette date	Renseignements	Janine Touzin, Tél. et Télécop. : (418) 849-6959 ou Courriel : janinetz@total.net
Renseignements	Secrétariat de la Conférence, Tél. : (514) 287-9898, Télécop. : (514) 287-1248, Courriel : <a href="mailto:ageingconf@jpd.com">ageingconf@jpd.com</a> ou site Web : <a href="http://www.ifa-fiv.com">www.ifa-fiv.com</a>	<b>THÈME</b>	<b>REGARD TRANSDISCIPLINAIRE SUR LA PERSONNE AMPUTÉE : DES SOINS À LA RECHERCHE</b>
<b>THÈME</b>	<b>FINE-MOTOR SKILLS (working title)</b>	Organisme	Association québécoise des intervenants auprès des personnes amputées (AQIPA)
Organisme	Saint-John Regional Hospital	Dates et lieu	22 et 23 octobre 1999, Institut de réadaptation de Montréal
Dates et lieu	10 et 11 septembre 1999, Saint-Jean N.B.	Renseignements	Élise Lamy, Tél. : (514) 288-8201 #4290 ou Marie Prud'homme #4280
Conférencière	Jane-Case Smith	<b>THÈME</b>	<b>SANTÉ ET QUALITÉ DE VIE : ENJEUX LOCAUX FACE À LA MONDIALISATION</b>
Renseignements	Christel Seeberger, Tél. : (506) 432-3238	Organismes	3 <sup>e</sup> Congrès des responsables locaux de santé des Amériques en association avec Les journées annuelles de santé publique 1999
<b>THÈME</b>	<b>PAROLE AUX AÎNÉS... PUISQUE LE SAVOIR NE SUFFIT PAS</b>	Dates et lieu	31 octobre au 5 novembre 1999, Centre des congrès de Québec
Organisme	Les journées de Formation annuelle du Sanatorium Bégin	Coût	550 \$ (approximatif) incluant les activités satellites
Dates et lieux	16 et 17 septembre 1999, Mont-Joli 23 et 24 septembre 1999, Chicoutimi 30 septembre et 1 <sup>er</sup> octobre 1999, Sept-Îles 7 et 8 octobre 1999, Rouyn-Noranda	Renseignements	Secrétariat du 3 <sup>e</sup> Congrès, Tél. : (514) 395-1808, Télécop. : (514) 395-1801 ou site web du Congrès : <a href="http://www.msss.gouv.qc.ca/congres_quebec">http://www.msss.gouv.qc.ca/congres_quebec</a>
Renseignements	Tél. et Télécop. : (418) 625-3307, Courriel : <a href="mailto:jfasb@sante-etchemins.qc.ca">jfasb@sante-etchemins.qc.ca</a>	<b>THÈME</b>	<b>NOUVEAUX DÉFIS DES « BABY BOOMERS » : LA RÉALITÉ DU 3<sup>e</sup> ÂGE</b>
<b>THÈME</b>	<b>LES ÉCHANGES CLINIQUES ET SCIENTIFIQUES SUR LE VIEILLISSEMENT : AUTONOMIE ET VIEILLISSEMENT</b>	Organisme	Association canadienne de gérontologie (ACG)
Organisme	Deuxième congrès scientifique du Centre d'expertise en gérontologie et gériatrie de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke	Dates et lieu	4 au 7 novembre 1999, Ottawa, Ontario
Dates et lieu	23 au 25 septembre 1999, Hôtel Delta, Sherbrooke	Renseignements	Secrétariat du congrès de l'ACG'99, Tél. : (613) 728-9347, Télécop. : (613) 728-8913 ou courrier électronique : <a href="mailto:cagac@magi.com">cagac@magi.com</a>
Renseignements	Krystyna Kouri, Tél. : (819) 569-3661 # 331, Télécop. : (819) 569-4017, Courriel : <a href="mailto:kkouri@iugs.usherb.ca">kkouri@iugs.usherb.ca</a> et site Web : <a href="http://www.usherb.ca/iugs/iugs.html">www.usherb.ca/iugs/iugs.html</a>	<b>THÈME</b>	<b>LE CONGRÈS TRIPARTITE 2000</b>
<b>THÈME</b>	<b>ESTIME DE SOI ET CRÉATIVITÉ</b>	Organismes	L'Association canadienne des ergothérapeutes, L'Association canadienne des orthophonistes et audiologistes et l'Association canadienne de physiothérapie
Organisme	Association des intervenantes et intervenants pour le développement de l'estime de soi (AIDES) en collaboration avec le Service des publications de l'Hôpital Ste-Justine	Dates et lieu	24 au 27 mai 2000, Metro Toronto Convention Centre A.C.E. Tél. : (613) 523-2268, 1 800 434-2268 ou télécop. : (613) 523-2552
Dates et lieu	7 et 8 octobre 1999, Hôtel Gouverneur Île Charron, Longueuil	Renseignements	
Coûts	175, \$ avant le 31 juillet 1999 et 210 \$ après cette date		
Renseignements	Aides-Tél. : (450) 466-5838, Télécop. : (450) 466-4196		
<b>THÈME</b>	<b>RÉUSSIR ENSEMBLE : DES MOYENS, DES RÉSULTATS</b>		
Organisme	IX Colloque annuel de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale		
Dates et lieu	7 et 8 octobre 1999, Hôtel Gouverneur, St-Hyacinthe		
Renseignements	Tél. : (418) 624-1787, Télécop. : (418) 624-9921, Courriel : <a href="mailto:agrp@sympatico.ca">agrp@sympatico.ca</a>		

## L'avantage de connaître un partenaire d'expérience!

- Ascenseurs et plates-formes élévatrices
- Produits homologués par la Régie du Bâtiment du Québec
- Gammes de produits pour personnes à mobilité réduite
- Installation: résidentielle / commerciale / institutionnelle



*“L'art de collaborer à leur autonomie”*

**RICON**

*Innovation en mobilité*

4870, Courval, Ville St-Laurent (Québec) Canada H4T 1L1  
Téléphone: (514) 342-5000 / Sans frais: 1 800 668-8705

